

Séance ordinaire du 20 août 2019

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 20 août 2019 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Guy Lemieux, M. Jacques Giroux, M. Mathieu Mercier sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

M. Martin Dumaresq est absent à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 19-117 **Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Mathieu Mercier
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 20 août 2019 soit et est ouverte.

Adopté

Résolution no 19-118 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 août 2019 soit adopté.

Adopté

Résolution no 19-119 **Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire 9 juillet 2019 et de la séance d'ajournement du 18 juillet 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

Résolution no. 19-120
Présentation des comptes

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 20 août 2019 soit approuvée :

Chèques 15927 à 15992 au montant de 59 175.76 \$

Prélèvements 3017 à 3036 au montant de 5 565.70 \$

La liste des salaires est également déposée.

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 19-121
Transfert postes budgétaires

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Qu'un montant de 1500 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Comptabilité et Vérification 02 13000 413;

Qu'un montant de 650 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Carburant 02 22000 631;

Qu'un montant de 140 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au pose budgétaire Formation et Perfectionnement 02 32000 454;

Qu'un montant de 600 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Bibliothèque 23 02000 724;

Adopté

Annotation 19-122
Période de questions

M. Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière quitte la séance pendant la période de questions.

Résolution no. 19-123
UPA Beauharnois

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Qu'un montant de 50 \$ soit octroyé à UPA Beauharnois dans le cadre de leur soirée de consultation qui aura lieu le 13 septembre 2019.

Adopté

Résolution no. 19-124
Fondation Mira

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Qu'un montant de 50 \$ soit octroyé à la Fondation Mira dans le cadre d'un souper bénéfice qui aura lieu le samedi 21 septembre 2019.

Adopté

Résolution no. 19-125
Assurance – Refoulement d'égout

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte la position de notre assureur MMQ Assurance de nier la responsabilité de la municipalité pour les dommages causés lors du refoulement d'égout du 15 mars 2017.

Adopté

Résolution no. 19-126
Offre de services juridiques

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels juridiques de Therrien Couture afin de répondre aux divers enjeux de la municipalité.

Adopté

Résolution no. 19-127
Renouvellement convention exploitation Réseau Biblio

Proposé par : M. Jacques Giroux

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise M. Gaétan Ménard, Maire et Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie. La nouvelle convention sera d'une période de trois ans et se terminera le 31 décembre 2022.

Adopté

Résolution no. 19-128
Levée de la séance

Proposé par : M. Mathieu Mercier

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 20 août 2019 soit levée à 22h.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière